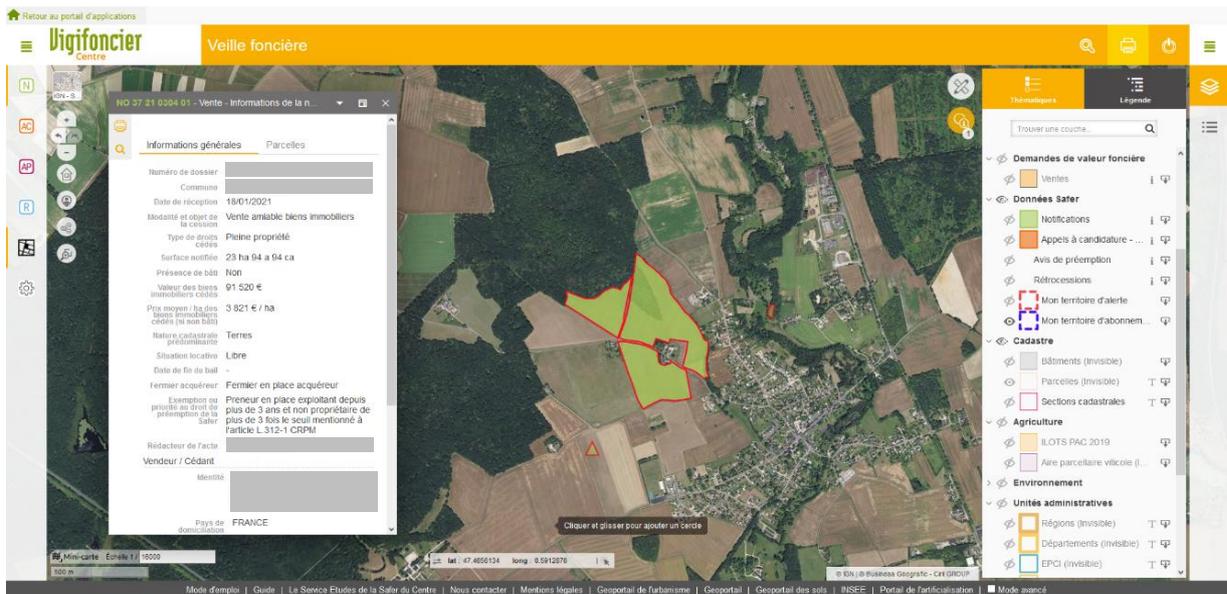


Connaître en temps réel les projets de ventes sur les espaces agricoles, naturels et boisés

Se doter d'un outil d'intervention foncière

- **Connaître en temps réel les projets de vente** (prix, surface, vendeur/acquéreur, localisation des biens vendus...) et intervenir si cette vente compromet un projet communal/intercommunal,
- **Lutter contre le mitage** de votre territoire agricole,
- **Préserver les paysages** identitaires et/ou remarquables du territoire (vallées, vues sur les monuments classés...),
- **Protéger l'environnement** (captages d'eau, zones humides, trames vertes et bleues...).



Se doter d'un observatoire du foncier

- Disposer de **références de prix** pour évaluer les biens que la collectivité souhaite acquérir à l'amiable (bâti, terres agricoles, espaces naturels/boisés,...) ; France Domaine ne délivrant plus d'évaluation en dessous de 180 000 €,
- Disposer des **informations sur les transactions foncières** opérées depuis 2011 (maisons, appartements, terrains à bâtir : nombre, prix, localisation à la parcelle),

Se doter d'un outil de cartographie

- Consulter le module **cadastre** (informations sur les comptes de propriétés et les parcelles),
- Accéder aux **données SAFER** (appels à candidature, avis de préemption, rétrocessions),
- Disposer des données sur l'agriculture (Données PAC, zonage AOC),
- Consulter les documents d'urbanisme et les zonages environnementaux (Natura 2000, ZNIEFF, ...)